

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 72 (1946)  
**Heft:** 4

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'en faire bénéficier le plus grand nombre de pièces possible. D'autre part, l'orientation des chambres au midi s'imposait. Pour ne renoncer ni à l'une ni à l'autre, M. Pingusson a adopté le parti de la double exposition soleil-vue pour chaque chambre. L'accès aux chambres se fait par des cursives longues et basses décalées à mi-hauteur d'étages, donnant par différence de hauteur avec la chambre un jour disponible sur toute la largeur de la pièce. (Voir le plan d'un groupe de deux chambres et les coupes AA et BB, fig. 1.)

*Application du principe :* L'auteur du projet faisant l'objet de cet article utilise précisément ce « jour disponible » et l'applique au problème de l'immeuble locatif.

Ce problème comportait l'étude d'une construction prévue sur terrain plat ou légèrement en pente, orienté au sud, dans la zone urbaine d'ordre non contigu de la commune de Lausanne, soit : longueur maximum 36 m, hauteur 14,50 m à la corniche, quatre étages sur rez-de-chaussée composés d'appartements destinés aux familles sans enfants (jeunes mariés) et personnes vivant seules (retraités, etc.).

*Organisation :* La solution préconisée est la suivante :

Six appartements de 1 1/2 pièce par étage, dont un appartement avec hall. Accès aux appartements au nord, par couloirs de 1,50 m de largeur, 2,10 m de vide, placés en contrebas de 0,70 m par rapport au niveau des appartements. (Voir plan et coupes AA et BB d'un appartement-standard, fig. 2 et 3). Cette disposition permet :

- a) L'éclairage et la ventilation des cuisines et bains - W.-C. par-dessus le couloir, sans aucune ventilation ou éclairage artificiels.
- b) Les tablettes des baies sont à 1,45 m au-dessus du sol. La hauteur des fenêtres est de 0,90 m. Il est prévu deux fenêtres par cuisine et une fenêtre par bain - W.-C., de 1,05 m de largeur, s'ouvrant à imposte mobile commandés simultanément. Le plafond sur couloir permet le nettoyage des baies en façade.
- c) Toutes les chambres, sans exception, sont orientées en plein sud.

*Autres possibilités d'application et avantages du système :*

1. Les couloirs fermés et largement éclairés sont préférables aux galeries et balcons d'accès en plein air jusqu'ici utilisés pour ce genre d'immeubles.

2. Dans les constructions en ordre contigu, les cages d'escaliers et ascenseurs peuvent être distants d'une longueur maximum de 80 m, le parcours des locataires ne devant pas excéder 40 m de l'ascenseur à l'appartement.

3. La largeur restreinte de l'immeuble (10 m) permet la disposition d'immeubles en U de dix à douze appartements par étage desservis par 1 ou 2 escaliers, dans la zone urbaine d'ordre non contigu, la distance réglementaire de 16 m entre les ailes pouvant être respectée, soit : deux ailes de 10 m + 16 m = 36 m.

4. Le système se prête particulièrement bien à une implantation sur une bande de terrain très étroite.

5. Il se prête également très bien aux appartements de deux ou plusieurs pièces, dont quelques chambres peuvent bénéficier de la « double vue » nord-sud ou est-ouest, les cuisines, offices, bains, W.-C., chambres de bonnes, locaux de lingerie et repassage étant toujours bien éclairés et aérés par-dessus le couloir d'accès.

6. Solution idéale pour hôtels, pension-famille, dont toutes les chambres dotées de bains, toilettes, peuvent bénéficier de la meilleure orientation.

7. Appliquée aux immeubles administratifs, commerciaux et industriels, le principe permet les communications directes de chaque pièce avec les locaux secondaires tels que : archives, laboratoires, postes d'eau, vestiaires, toilettes, etc.

Lausanne, janvier 1946.

ANDRÉ BERGUER, architecte.

SECTION GENEVOISE  
DE LA  
SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS  
ET DES ARCHITECTES

Rapport du président sur le 98<sup>me</sup> exercice 1945

Présenté à l'assemblée générale annuelle du 24 janvier 1946.

Messieurs et chers Collègues,

L'année écoulée sera marquée dans l'histoire par la fin des hostilités d'une guerre aussi effroyable qu'inutile. L'humanité reste attérée devant l'étendue des pertes en vie humaine, des ruines matérielles encore fumantes et de la misère indécible dont résonne l'écho des souffrances aux quatre points cardinaux.

Les techniciens de toutes natures dont la formation professionnelle tendait à concevoir, imaginer, calculer et construire, se voient arrêtés dans leur course à la recherche des moyens de destruction les plus raffinés, comme une monture s'enferre, l'encolure ployée, à la vue de l'abîme. Le génie s'emploie aussitôt à modifier le but de leurs travaux : pour la millième fois, tel Sisyphe, ils soulèveront la terre des canaux obstrués par la guerre, les dragues récolteront les mines que le même génie avait semées selon des plans soigneusement étudiés, des débris d'un pont routier les constructeurs feront une passerelle provisoire à piétons, d'un acier à canon ils forgeront une machine agricole. Et ainsi s'asservit la culture technique aux époques historiques.

Dans notre groupement professionnel genevois, la fin de la guerre n'est marquée par aucun fait saillant, si ce n'est la reprise de l'espoir : espoir de voir la vie simplifiée, les prix redevenir accessibles, l'essor de l'exportation.

Jusqu'ici, durant une première demi-année, nos espoirs se sont bornés à être cultivés avec optimisme. L'industrie, loin de tomber dans l'inactivité où semblait devoir la réduire le manque de matière première, travaille à franc collier, apportant son élément stabilisateur dans le marché du travail. Les pouvoirs publics, en quête du développement économique de la cité ouvrent des chantiers pour lesquels le recrutement de la main d'œuvre devient malaisé. La commission des possibilités de travail, minutieusement guidée par le plan Zipfel, devait tout avoir prévu (jusqu'à la pénurie de ciment) pour parer au chômage, et plus d'une communauté comptait sur la générosité des subventions fédérales pour réaliser de grandioses améliorations et revitalisation de ses biens. L'imprévisible a néanmoins trouvé le défaut de la cuirasse pour y glisser son nez : il n'y a pas eu de chômage ! Les spécialistes de génie-civil attendent donc l'évolution des circonstances. Les architectes restent asservis aux faveurs du bâtiment d'habitation, bien que d'heureuses interventions de l'Etat fournissent à leurs imaginations l'occasion de rester en éveil et que des ouvrages de caractère public et de grande envergure permettent aux privilégiés lauréats de concours de réaliser en matière ce qu'ils ont construit sur papier. Les migrations de peuple, bien que n'ayant subi le contrecoup d'aucune déportation, semblent favoriser à nouveau notre canton où fleurira bientôt, on le prévoit, la pénurie de logement chère à nos collègues architectes et aux entrepreneurs.

Les problèmes les plus aigus prennent naissance dans la hausse du prix de la main d'œuvre faisant l'objet des revendications impérieuses des syndicats ouvriers. L'organisation de ceux-ci, l'influence qu'y exercent les chefs sur la masse, en font une puissance d'autant plus efficace qu'ils basent leurs

demandedes sur des conditions actuelles de vie dont notre bon sens et notre conscience admettent les minima indispensables. Les assurances et les caisses de prévoyance de toutes natures, dont les multiples formulaires tressent une couronne de complications comptables aux exploitants, ont édifié avec sagesse la sécurité de l'ouvrier, et nos professions n'ont qu'à se louer de ces perfectionnements équitables. Si le patronnat en a fait tous les frais, il est vraisemblable qu'il en récoltera le bénéfice dans la stabilité de la main d'œuvre.

Au cours de l'année 1945, quinze membres nouveaux ont été admis dans notre Section. Ce sont : Deux architectes : MM. Eugène Beaudoin et François Peyrot ; deux ingénieurs civils : MM. Jean-Pierre Colomb et Jean-Jacques Honegger ; quatre ingénieurs électriques : MM. André Clerc, Simon Bérard, Maurice Koulicovitch, Albert Steinmann ; cinq ingénieurs mécaniciens : MM. Désiré Stern, Maurice Thelin, Marcel Ador, Walter de Wurtemberger, François Deshusses (par transfert de S. V. I. A.) ; deux ingénieurs chimistes ; MM. Alexandre Gelbert, Philippe Gardiol.

Par contre, nous avons perdu, par décès, trois de nos excellents collègues, MM Félix Badel, ingénieur électrique, Jean-Louis Cayla, architecte, et Désiré Stern, ingénieur mécanicien, ce dernier quelques semaines après son admission dans notre Société.

Deux démissions ont été données et acceptées par votre Comité, ce sont celles de MM Edmond Roux, ingénieur électrique, et Victor Rochat, ingénieur électrique.

En outre, deux transferts ont été demandés pour d'autres sections confédérées : MM. Eric Pfäehler, ingénieur civil, et Helmuth de Graffenried, ingénieur civil.

Enfin, le titre de membre émérite a été décerné à deux de nos collègues, MM. Robert Moor et Robert Pesson, tous deux ingénieurs civils.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1946, notre section compte 200 membres, à savoir : 52 architectes, 52 ingénieurs civils, 29 ingénieurs électriques, 52 ingénieurs mécaniciens, 5 ingénieurs topographes, 10 ingénieurs chimistes.

Notre trésorier vous donnera, par ailleurs, les résultats comptables de l'exercice ainsi que l'état de notre fortune.

Les préoccupations essentielles de notre Société gravitent actuellement autour du problème des reconstructions européennes. Le bureau de reconstruction de la S. I. A. à Zurich a été organisé au printemps de 1945 et divers contacts ont été pris avec l'étranger sous les directives du Comité général de Baden. Bien que le reflet de l'activité de ce bureau central S. I. A. se soit traduit par quelques entrevues avec des délégations françaises et par un unique bulletin d'information du 28 août, il n'en reste pas moins que le résultat concret de son activité soit resté jusqu'ici quelque peu décevant pour tous nos collègues souscripteurs n'en ayant pas reçu la moindre assurance, ni même promesse, de travaux.

L'*Intérassar* (autrement dit, Groupe interassociations d'architectes) s'est réuni à plusieurs reprises pour étudier les questions d'intérêt commun, plus spécialement relatives aux rapports avec le Département des travaux publics. Un esprit d'entente et d'étrange collaboration règne entre ces associations et l'unification s'est révélée heureuse à tous points de vue.

Vous avez été informés, par les publications y relatives, des travaux de nos délégués à la société centrale. A part l'élaboration laborieuse d'un contre-projet romand aux projets de normes 118 a) concernant les conditions générales pour travaux de génie civil, nos délégués n'ont pas eu de décisions importantes à prendre.

C'est au 31 décembre dernier, nous vous le rappelons, qu'expirait le délai de l'engagement qu'avait pris notre section envers la société centrale de ne pas pousser plus avant l'obtention de la protection du titre sur le plan cantonal, avec l'espoir que le Comité central trouverait, entre temps, un terrain d'accès sur le plan fédéral. Il vous appartiendra donc de reprendre l'étude de cette question selon l'opportunité du moment.

Notre section s'est réunie une fois en assemblée générale et sept fois en assemblées ordinaires au cours de l'année 1945. Le meilleur et courtois esprit de collaboration a toujours présidé aux discussions des questions administratives, soit au sein de notre société, soit envers des tiers. Les distingués conférenciers que nous avons eu le bonheur d'entendre à l'occasion de nos assemblées ont paru éveiller un réel intérêt parmi nos membres dont la participation aux séances, comme aux dîners les précédant, a toujours été fort nombreuse.

La visite de délégués français nous donna par deux fois l'occasion d'organiser des rencontres spéciales dont nous reparlerons plus loin. En outre, deux courses, l'une en Valais, l'autre dans le canton eurent également la faveur d'une large participation.

Voici, en un rapide résumé, la récapitulation des manifestations de l'année écoulée dans notre société :

En janvier, l'assemblée générale fut agrémentée d'une causerie documentée et illustrée de M. le professeur Beaudoin, architecte, sur la Perse.

En mars, notre collègue Edouard Lacroix, ingénieur, nous fit l'exposé de l'état actuel des travaux à l'Aéroport de Cointrin.

En avril, nous avions prié M. le professeur Dr ing. Roš, président de la direction du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux de l'Ecole polytechnique fédérale, de nous entretenir des « Applications de la photoélasticité ».

En mai, M. le professeur A.-G. Bertusi nous présenta une intéressante conférence sur « Le chauffage par rayonnement ». En mai également, eut lieu notre course en Valais, aimablement invités par notre section sœur à visiter le chantier d'une nouvelle conduite d'aménée en bois à la Basse-Nendaz.

En juin, nous organisions une course locale à laquelle nous invitions nos collègues du Valais et de la Section vaudoise. Visite du chantier du nouveau pont de la Jonction, puis de l'Aéroport ; déjeuner à Vernier, organisé avec la maîtrise de notre cher collègue Alamartine, ingénieur, où nous étions cent deux convives (chiffre record, croyons-nous, pour la S. I. A.). Collation à Cointrin, généreusement offerte par notre collègue Ott, ingénieur, directeur de la Société anonyme Conrad Zschokke.

En juillet, nous avions le plaisir d'accueillir le passage à Genève de M. Albert Laprade, architecte du Gouvernement français, qui nous fit une intéressante causerie sur « Tradition et tendance de l'architecture française ».

Notre collègue, M. Maurice Koulicovitch, ingénieur, voulut bien nous parler, en septembre, du « Procédé photoélectrique pour la mesure des longueurs », dont il est l'inventeur, en une savante conférence admirablement exposée et illustrée.

En octobre, ce fut notre collègue M. François Deshusses, ingénieur, qui voulut bien nous distraire par une fort agréable causerie sur la Roumanie, documentée de nombreux et superbes clichés en couleurs. En octobre également, sous les auspices du Bureau de la reconstruction de la S. I. A., nous recevions la visite de M. J. Casaux, directeur du service de

la main-d'œuvre au Ministère de la reconstruction nationale à Paris, pour la conférence duquel nous conviâmes un nombreux auditoire à l'aula de la Haute école d'architecture.

M. le Dr E. Martz, chef de la Section des matériaux de construction de l'OGIT, vint nous parler, en novembre, de l'*"Etat de notre approvisionnement en matériaux de construction et prévisions pour 1946"*.

En décembre enfin, dans un auditoire de l'Université, nous eûmes le grand plaisir d'entendre M. le professeur Jean Weigle sur la « Machine atomique ».

Votre comité tint onze séances au cours de l'année écoulée. Elles furent toutes consacrées aux questions administratives et à l'organisation des activités de notre section.

Au mois d'avril 1945, notre trésorier, M. Pierre Grandchamp, géomètre, partant pour l'Amérique, dut se démettre de ses fonctions. M. Alfred Esselborn, ingénieur, voulut bien dès lors assurer sa succession.

Selon l'usage, divers prix et récompenses furent attribués par notre section aux lauréats des Ecoles techniques de notre ville. Groupant nos moyens avec ceux des autres associations d'architectes, l'Interassar décerna trois prix aux meilleurs élèves des trois années de la Haute école d'architecture, nouvelle dignité qu'il vous appartiendra d'ériger en tradition, les années suivantes.

Dans le cadre des concours d'architecture, nous tenons à souligner avec une vive satisfaction les succès de nos collègues suivants : pour le « Concours du groupe scolaire dans la campagne Trembley », M. et Mme André Rivoire, à Zurich, remportèrent le 6<sup>e</sup> prix, et le projet de MM. Peyrot et Bourrit, architectes, et François Peyrot, collaborateur, fut acheté. Sur onze projets demandés par le Département des travaux publics pour l'*« Hôpital cantonal et Policlinique de Genève »*, furent retenus ceux auxquels collaborèrent nos collègues A. Höchel et A. Lozeron.

Voici, très résumé, en une syntaxe qui n'a rien d'académique, avec bien des lacunes et omissions, le rapport d'activité que j'avais à soumettre à votre assemblée. Il y manque le reflet de cet agréable esprit de camaraderie qui règne à la S. I. A. et dont j'ai été un des heureux bénéficiaires ; je voudrais en souligner ici tous les mérites et les charmes, exprimer la confiance qu'il implique et la joie de la reciprocité qui l'anime toujours. Cette camaraderie ne doit pas être exclusive à notre société ; son esprit doit rayonner dans toutes les circonstances de nos activités. Les divergences d'opinion mêmes, en ouvrant de plus larges horizons à nos discussions, élèvent les débats dans cet esprit de bienveillance professionnelle et collégiale.

Arrivé au bout du mandat de deux ans durant lesquels vous m'aviez confié la présidence des destinées de notre section, je mesure avec humilité l'insuffisance de mes moyens et de mes efforts. Si elle n'a pas été trop apparente, vous le devezez uniquement à la générosité de mes collègues du comité, dont vous m'aviez entouré avec un choix si judicieux. C'est à eux d'abord, à vous tous, ensuite, mes chers collègues, que va l'expression de ma reconnaissance pour la moisson de riches expériences que vous m'avez donné l'occasion de faire.

Genève, le 24 janvier 1946.

*Le président :*

P. LENOIR, ingénieur.

### Communiqué.

Le nouveau comité de la Section genevoise de la S. I. A. a été constitué comme suit pour l'exercice 1946-1947 :

Gustave Peyrot, architecte, président ; Marcel Humbert,

ingénieur, vice-président ; Edouard Borel, ingénieur, trésorier ; Pierre Bourcart, ingénieur, secrétaire ; Alfred Esselborn, ingénieur ; Arthur Lozeron, architecte ; Claude Grossgurin, architecte.

*Contrôleurs des comptes :* E. Lecoultrte, J. Pronier, ingénieur. *Délégués :* F. Bolens, ingénieur ; J. Calame, ingénieur ; F. Gamper, architecte ; M. Humbert, ingénieur ; P. Lenoir, ingénieur ; G. Peyrot, architecte ; A. Rossire, architecte. — *Suppléants :* E. Hornung, architecte ; T. Bovet, ingénieur ; E. Odier, architecte ; A. Esselborn, ingénieur.

### COMMUNIQUÉ

#### Les fréquences acoustiques.

Le Laboratoire d'électrotechnique de l'Ecole polytechnique de Lausanne a annoncé dans un numéro précédent<sup>1</sup> qu'il organisait un cours de trois jours intitulé « Les fréquences acoustiques » et destiné aux ingénieurs et techniciens de l'industrie.

Pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, la date de ce cours a dû être déplacée ; il aura lieu à fin avril et son programme ainsi que les détails d'organisation seront publiés sous peu dans cette revue.

Laboratoire d'électrotechnique E. P. L.

#### Rectification.

*Concours pour l'étude d'un bâtiment destiné à l'Ecole supérieure de jeunes filles, à Lausanne.*

A la page 32 de notre numéro du 2 février 1946, dans l'énumération des projets recevant une allocation, prière de lire, en tête de liste. M. Hermann, F. (au lieu de M. Friedrich, H.).

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique*, du 24 novembre 1945, p. 339.



Schweizerische Technische Stellenvermittlung  
Service Technique Suisse de placement  
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento  
Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

#### Emplois vacants :

Section industrielle.

- 101. Dessinateur. Suisse orientale.
- 103. Jeune technicien. Nord-ouest de la Suisse.
- 105. Technicien électrique. Zurich.
- 107. Technicien mécanicien. Notions d'allemand. Chemin de fer privé. Sud-ouest de la Suisse.
- 111. Ingénieur électrique. Ondes ultra-courtes, modulations de fréquence, etc. Suisse romande.
- 113. Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Zurich.
- 115. Ingénieur mécanicien, E. P. F. ou E. P. L. Quelques années de pratique. Age : de 25 à 30 ans. Langues : allemande et française, si possible connaissance de l'anglais. Fabrique de machines de Suisse romande.
- 117. Technicien mécanicien. Fabrique de machines de Suisse romande.
- 119. Technicien ou dessinateur mécanicien. Suisse orientale.
- 121. Ingénieur mécanicien. Installations de transport, machines à air comprimé, etc. Condition : officier de l'armée suisse. Office fédéral.
- 123. Technicien mécanicien. Construction de chaudières. Suisse centrale.
- 125. Technicien mécanicien et dessinateur mécanicien. Suisse centrale.
- 127. Jeune dessinateur mécanicien. Zurich.
- 129. Dessinateur mécanicien, éventuellement dessinateur électrique ou dessinateur en charpente métallique. Suisse centrale.
- 131. Jeune technicien mécanicien. Suisse centrale.
- 133. Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien. Direction des bureaux de construction et des ateliers de fabrication. Moteurs Diesel de 8 à 300 PS, pompes hydrauliques. Bonnes connaissances de la langue italienne nécessaires. Fabrique de machines du midi de l'Italie.

(Suite page 10 des annonces).

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.